

Le collimateur de la justice

Paris persiste

LA MAIRIE de Paris s'affiche se-reine, et ne craint pas qu'un jugement comparable à celui rendu à Boulogne puisse remettre en cause le système en vigueur dans la capitale. Ce que l'avenir dira. S'agissant de Moneo, les automobilistes pourront acquitter le stationnement avec cette nouvelle carte à partir d'octobre prochain. Mais déjà, depuis plus de deux ans, c'est aussi l'usage d'une carte unique qui s'impose. En effet, aucun des 13 000 horodateurs parisiens n'accepte plus de pièces. « Nous avons commencé à les démonétiser au printemps 2002, car nous subissons trop de pillages », rappelle-t-on dans l'entourage de Denis Baupin, l'adjoint au maire chargé des transports et du stationnement. « Depuis février 2003, inutile de chercher un éventuel rescapé : plus aucun horodateur ne fonctionne avec des espèces. » Résultat : recours obligatoire à Paris Carte, une carte de stationnement d'une valeur de 10 ou 30 €, vendue dans les bureaux de tabac.

« Cela n'exclut personne »

« Paris Carte n'a rien à voir avec le problème Moneo, se défend l'administration parisienne. Certaines personnes n'ont pas accès à Moneo, notamment les personnes qui n'ont pas de compte en banque. Tandis que Paris Carte n'exclut personne ; tout le monde peut l'acheter » avec des espèces, un chéquier ou une carte bancaire. « C'est juste de la monnaie sous une autre forme, qui permet de mettre les pilleurs en échec. »

Dans le cas d'un banlieusard, d'un provincial ou d'un étranger qui vient à Paris, la gêne est plus manifeste. Et certains juristes spécialisés invoquent, pour eux comme tout le monde d'ailleurs, la vente forcée. A quoi le cabinet de Denis Baupin ré-



PARIS (XI^e), HIER. Dans la capitale, l'utilisation de Paris Carte est obligatoire puisque plus aucun horodateur ne fonctionne avec des pièces. (LP/GUY GIOS.)

pond : « Auparavant, Paris Carte était vendue 100 et 200 F. Nous avons baissé son prix lors du passage à l'euro, justement pour ne pas décourager les visiteurs occasionnels. Sachant que le coût du stationnement oscille entre 1 et 3 € de l'heure, ils peuvent acheter une carte de 10 €, elle sera vite épuisée... » Paris sauvé par la cherté de son stationnement ?

MATHIEU DESLANDES

Les régions tiennent à la monnaie

■ Dans le Finistère, premier département test national de Moneo dès novembre 2000 après l'essai l'année précédente sur la ville de Tours, Quimper et Brest ont progressivement adapté tous leurs horodateurs de stationnement à cette monnaie numérique. Mais, prudentes, en y

préservant toujours l'option du paiement traditionnel par pièces. Dans la capitale bretonne, Rennes (Ille-et-Vilaine), qui revendique 258 horodateurs fonctionnant à l'énergie solaire, Moneo n'a été adopté que comme option supplémentaire : en plus des pièces, la mairie préfère privilégier

dans les appareils sa propre carte de paiement distribuée gratuitement et à télécharger dans des bornes, à proximité des parkings.

■ A Bordeaux, horodateurs à pièces et horodateurs à cartes se côtoient, et certains sont même mixtes. Ainsi, si vous n'avez pas de carte Moneo, vous pouvez toujours trouver un horodateur qui accepte de la monnaie sonnante et rébuchante, au pire à quelques dizaines de mètres. Sur certaines machines, si vous n'avez plus assez d'argent sur votre carte, vous pouvez faire l'appoint en pièces. Il existe donc une certaine souplesse, mais avec tout de même des faiblesses. Ainsi les pièces de 10 centimes ne sont pas acceptées, et surtout le tarif minimum est de 1,50 € même si vous ne devez stationner que dix minutes. « Je ne pense pas que ce soit illégal, car si c'était le cas, je pense que nous aurions déjà été attaqués en justice », se défend le maire de la ville, Hugues Martin. Par ailleurs, la municipalité a lancé une expérience avec la carte Bordeaux, simplifiez-vous la ville, qui permet de payer les cantines scolaires ou d'abaisser les bornes d'accès des secteurs protégés pour les résidents. Cette carte permet également de payer les horodateurs, en offrant aux résidents un tarif réduit dans leur quartier.

■ A Rouen, deux systèmes de stationnement payant sont en place. Tout d'abord, les horodateurs traditionnels avec les pièces de monnaie que l'on introduit selon la durée du stationnement. Puis un système appelé Park en ciel. Là, c'est un agent encaisseur qui est chargé de percevoir un forfait de stationnement. Si l'automobiliste reste moins longtemps que le prix du forfait, la différence lui est remboursée.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE OTTAVI

AVEC NOS CORRESPONDANTS

VOIX EXPRESS / Que pensez-vous du paiement exclusif par carte pour le stationnement ?



Patrice Guyot
54 ANS
CHAUFFEUR
PARIS (VIII^e)

« C'est bien, c'est plus pratique que la monnaie. C'est un peu gênant pour ceux qui ne viennent pas souvent à Paris. Il faut toujours en avoir une sur soi. Mais c'est la seule solution contre le vandalisme. Et si l'on ne paye pas, les amendes sont élevées, d'autant que les pervenches passent plus qu'avant. Il faudrait quand même proposer une carte moins chère que 10 €. »



Gaetano Falzone
50 ANS
COMMERCIAL
PARIS (XV^e)

« C'est trop contraignant. Il faudrait pouvoir les acheter dans des distributeurs dans la rue, et les recharger. Le seul bon côté du système, c'est que les machines fonctionnent. J'ai assisté à des actes de vandalisme et il fallait agir pour améliorer les horodateurs. On ne pouvait pas laisser toutes les machines se vider les unes après les autres et que plus rien ne marche. »



Hélène Follet
67 ANS
RETRAITÉE
VITRY (94)

« Je trouve ça nul. Je ne vis pas à Paris mais je suis obligée de me procurer une carte qui ne me servira pas avant des semaines. Il faut trouver un bureau de tabac pas trop loin. Les machines à pièces étaient très bien ! Je suis venue chercher une amie à la gare, j'ai dû l'attendre au volant, j'aurais pu mettre 2 € dans un parcmètre mais je n'avais pas les 10 € sur moi pour une carte. »



Carole Lewis
39 ANS
ASSISTANTE DE REDACTION
LONGUEAU (80)

« On rackette déjà les automobilistes avec des tarifs de stationnement très élevés et en plus on leur impose un mode de paiement très contraignant. Les pièces, c'était bien parce que ce n'était pas compliqué. Il faut penser aux gens pour qui c'est un casse-tête, qui se sentent dépassés. Si on ne leur dit pas où se fournir la carte et comment l'utiliser ils sont perdus. »



Sabine Brassard
48 ANS
AIDE-SOIGNANTE
AMIENS (80)

« C'est lamentable. On est obligé de retirer de l'argent à un guichet pour acheter une carte et ensuite payer deux heures de stationnement. C'est scandaleux ! Cela nous force à consommer quelque chose dont on n'aurait pas besoin entièrement. A Paris, vous perdez déjà un temps fou à chercher une place, il faut avoir encore le temps de courir après un bureau de tabac ! »